



Collomb Eric

Accréditation de la cardiologie de l'HFR comme centre de formation A : quid de l'électrophysiologie ?

Cosignataires : ---

Date de dépôt : 13.06.16

DSAS

Dépôt

L'accréditation de la cardiologie comme centre de formation A implique de facto une unité d'électrophysiologie sur le site et d'un service indépendant de cardiologie. A ce titre, un plan d'action avait été mis sur pied et présenté au Conseil d'administration. Cette unité mise en place l'an dernier a demandé des investissements non négligeables. Après un peu plus d'une année, cette expérience a démontré l'importance pour l'HFR de pouvoir traiter la population fribourgeoise. Les 78 patients traités en une année représentent environ 20 % de la demande dans ce domaine.

Malheureusement, malgré une forte demande et des investissements non négligeables, cette activité est interrompue. En effet, l'éminent professeur en charge de l'implantation de l'électrophysiologie à l'HFR s'est vu contraint de stopper ses activités par manque d'infrastructures, mais surtout par prudence tant les conditions actuelles ne permettent pas d'atteindre le niveau qualitatif requis pour un centre d'ablation. En renonçant à permettre un essor à l'électrophysiologie, l'HFR renonce à un retour sur investissements du matériel coûteux dont il s'est équipé et qu'il devra continuer à entretenir, voire renouveler. Malgré des plans de développement qui semblaient devenir concrets fin 2014, rien ne semble aujourd'hui bouger dans la bonne direction, et c'est regrettable.

Je note encore que l'arrêt de cette activité discrédite l'hôpital auprès des patients et des référents, tout comme il met en péril l'accréditation de la cardiologie de l'HFR comme centre de formation A. Ce manque de vision quant à l'avenir de la cardiologie à l'HFR m'inquiète. L'équipe de cardiologie fait un travail remarquable, impliquant de nombreux piquets pour garantir une couverture 24 heures et 7 jours pour tous les problèmes cardiaques aigus, en particulier la revascularisation coronarienne dans des délais extrêmement courts. Il serait judicieux de leur rendre une part de l'investissement énorme consenti pour le développement de la cardiologie à l'HFR, afin d'atteindre des standards cliniques et académiques élevés.

Je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil d'Etat est-il au courant de l'évolution négative du dossier de l'unité d'électrophysiologie à l'HFR ?
2. Trouve-t-il normal que les montants investis pour cette nouvelle pratique ne soient pas rentabilisés (interruption de l'activité après à peine un an) ?
3. Est-ce que le Conseil d'Etat est conscient du potentiel important de patients fribourgeois pour cette activité interventionnelle spécialisée ?
4. Le Conseil d'Etat est-il prêt à intervenir pour que l'électrophysiologie puisse se poursuivre à l'HFR ?

5. Le Conseil d'administration ou la direction est-il/elle conscient(e) que la cardiologie risque de perdre le niveau A de centre de formation FMH, qui a récemment été obtenu aussi grâce à l'ouverture de l'électrophysiologie qui est requise ?
 6. L'accréditation de la cardiologie de l'HFR comme centre formation A figure-t-elle toujours dans les plans du Conseil d'administration ?
 7. L'HFR semble manquer de vision pour l'avenir de la cardiologie. Le Conseil d'Etat est-il d'accord avec ce constat ?
 8. Si non, est-il possible que le plan de mise en œuvre clair et précis de cette vision soit communiqué au responsable du service de cardiologie ?
-